LA LIBERTÉ

50¢

Volume 73 No 19 Saint-Boniface, du 15 août au 21 août 1986



Que pensez-vous d'un tour du monde en 2 semaines?

Ça bouge dans les 39 pavillons! Le French Cancan contribue sans nul doute au succès du Pavillon français. Et comme d'habitude, les Danseurs de la Rivière-Rouge restent la valeur sûre du Pavillon canadien-français.

Mais serait-il possible d'étaler le dynamisme de Folklorama sur deux semaines? Les organisateurs du festival l'envisagent. Les réactions risquent d'être partagées. **Jean-Paul Molgat** présente le débat (page 7) et **Bernard Bocquel** élargit le sujet au multiculturalisme À LA DEUX.

ÉTÉ LIBERTÉ

- **MOTS CROISÉS:** *un double défi pour les cruciverbistes.* Page 14.
- **IL Y A 100 ANS, LE MANITOBA:** *Les récoltes étaient meilleures que prévues, a constaté **Louise Delisle**.* Page 3.
- **VOYAGES:** *Si l'Expo vous fait peur à cause d'un manque d'hôtels, **la famille Chartier** tient à vous rassurer.* Page 6.
- **TERRE À TERRE:** *Albert Roy s'est organisé un herbier vivant à Saint-Norbert. **Lucien Chaput** a pu constater que le Manitoba est cousu de fleurs sauvages.* Page 5.



Germain Gosselin

Les Malouins voulaient vivre

C'ÉTAIT LES 60

Si Saint-Malo est aujourd'hui un village qui se porte plutôt bien, c'est parce que dans les 60, se souvient Germain Gosselin, les gens ont tiré dans la même direction. VOIR PAGE 8

Au-delà de la tourtière et du French cancan

Pour les personnes qui veulent promouvoir le multiculturalisme, Folklorama représente une occasion unique de souligner la diversité ethnique au Manitoba. Mais il ne faudrait surtout pas réduire le multiculturalisme à Folklorama.

«Folklorama, c'est la démonstration vivante de la réalité des communautés ethniques. Tout le monde peut venir l'apprécier et la partager aux pavillons. Folklorama permet de créer un climat favorable au multiculturalisme. Mais c'est seulement un aspect, une petite pièce. La vraie histoire de Folklorama, celle qui permet la tenue de Folklorama, elle se déroule pendant les 51 autres semaines.»



Le Pavillon métis offre ses violoneux pour la deuxième année. Le Pavillon, dont Jeanne Perreault est maire, est parrainé par la Manitoba Métis Federation. Il est situé au 910 rue Maginot.

Voilà comment Michael Goeres, le directeur général du Conseil interculturel du Manitoba, voit cette «*one great week in August*». Il ajoute aussi qu'il croit savoir que le Folk Arts Council *(l'organisateur de Folklorama)* est conscient «de devoir amener Folklorama au-delà de la nourriture et de la danse.»

Vous l'avez compris: Michael Goeres ne voudrait surtout pas que le multiculturalisme puisse être réduit à une semaine de folklore organisée pour prélever des fonds et amuser visiteurs et Winnipégois.

C'est que le Conseil interculturel nourrit de bien plus vastes ambitions pour les communautés multiculturelles du Manitoba. Cette organisation mise sur pied par le gouvernement néo en 1983 après des audiences publiques, n'est pas dépourvue de moyens.

D'abord, le Conseil interculturel soumet des recommandations au gouvernement provincial sur toute une série de sujets susceptibles d'affecter les communautés ethniques. La large majorité de la trentaine de recommandations formulées ces trois dernières années a été acceptée par le gouvernement Pawley. *(Même sans entrer dans des détails, une manière comme une autre de dire que le gouvernement provincial est sensible aux préoccupations ethniques).*



Bernard BOCQUEL

À LA DEUX

Ensuite, le Conseil interculturel a la haute main sur le trentième des profits des loteries: un million de dollars par an. Une somme respectable pour donner un coup de main financier à des organisations participant au Conseil interculturel. *(Notons au passage que la SFM a obtenu 30 000$ pour ses États généraux; le Conseil jeunesse provincial 15 000$ pour Shows sont nous II; le CCFM 20 000$ pour couvrir des frais d'opération).*

Il ne faut pas confondre Folklorama et multiculturalisme

Quand le Conseil interculturel se réunit, les communautés, fortes ou faibles, ont toutes une voix égale au chapitre. En lobbyant le gouvernement et en versant des fonds, cette organisation a un objectif ambitieux: provoquer des changements sociaux.

«Ultimement, explique Michael Goeres, les décisions reviennent aux différents groupes. Mais ce que nous voulons très fortement, c'est que les communautés sortent de leur isolement. Pour qu'elles voient que leurs problèmes ne sont pas uniques, que les mêmes difficultés existent dans les autres communautés.»

Une telle ouverture des communautés ethniques, estime le directeur général du Conseil interculturel, devrait renforcer leur pouvoir au point de déterminer leur propre destinée.

«Une chose pourrait émerger de cette dynamique. Que les communautés deviennent tellement fortes qu'elles ne pourront plus être ignorées. Les gouvernements répondent bien à des syndicats, pourquoi pas à des organisations culturelles?»

«En fin de compte, conclut Michael Goeres, cela permettrait que la culture, dans cette société, soit aussi importante que l'économie. Et ça, ça constituerait un changement dans le tissu de cette province.»

Ce projet de société part évidemment du principe que l'on renonce à la fiction d'un melting pot où tout le monde finirait par devenir un «gentil blanc anglo-protestant», pour reprendre l'expression de Michael Goeres.

«Le multiculturalisme, avance-t-il, c'est l'acceptation de la réalité. On reconnaît qu'il existe des Canadiens de différentes races, langues, cultures, religions et que tout cela nous rend unique... Le multiculturalisme, c'est aussi reconnaître l'importance de la langue clé de voûte de toute culture. La langue permet à une personne d'être reliée à son passé. Et du point de vue économique, il y a une valeur à ce qu'il y ait des gens multilingues dans une société».

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les objectifs du Conseil interculturel ne peuvent que contribuer à mieux faire accepter la communauté franco-manitobaine. Plus il y aura de gens convaincus qu'on peut être Manitobain **et** francophone, mieux on va se porter!



Le directeur général du Conseil interculturel du Manitoba, Michael Goeres. Tenter de changer la province.

Après bien des tergiversations, les organisations francos ont décidé de participer activement au Conseil interculturel, en septembre 1985. *(Le Conseil reconnaît le bilinguisme au Manitoba. Deux francos siègent à l'exécutif: Bernard Turenne et Michelle Lagimodière-Gagnon).*

«La communauté francophone apporte une vaste expérience, note Michael Goeres. C'est une des mieux organisées et des plus dynamiques... Les communautés sont souvent préoccupées d'elles-mêmes et non de tout la communauté manitobaine. Or les préoccupations des uns sont aussi les préoccupations des autres.»

On n'a pas fini de parler du Conseil interculturel, moins spectaculaire que Folklorama. Mais déjà tellement au-delà de la Bratwurst, de la tourtière, de la danse du ventre et du French cancan.

IL Y A 100 ANS: LE MANITOBA

Louise Delisle

"NOTES HISTORIQUE. De 1816 à 1818. *(Suite.)* [*extrait d'une lettre de l'abbé Provencher à Mgr Plessis, 18 mai 1818*]

(...) Je porte dans mon coeur les pauvres infidèles vers lesquels je suis envoyé. Comptez sur mon application à mettre tout en oeuvre pour leur procurer la connaissance de la foi; mais que suis-je pour une si grande oeuvre? Toutes les fautes de ma vie ne vont-elles pas mettre un obstacle insurmontable à la grâce de Dieu? Il faudrait un François-Xavier, un autre Boniface, pour aller faire entendre la parole de Dieu jusqu'aux limites du globe, mais quand je considère que c'est moi qui suis envoyé pour marcher sur les traces de ces grands hommes, je suis tenté de n'attendre aucun succès d'une si grande entreprise à moins que Dieu n'ait daigné me choisir (car malgré mes indignités, je compte sur ma vocation divine) comme le plus vil instrument afin de faire briller sa grâce davantage, et que l'on aperçoive dès le commencement que ce n'est pas l'homme qui opère, mais la grâce toute-puissante. C'est dans cette confiance que je pars. (...)

"Chronique Locale".
[extraits]

— Le nouveau bureau de poste de Winnipeg sera probablement occupé en septembre prochain.

— Plusieurs ours ont été vus à Kildonan ces jours derniers. L'on suppose que la sécheresse a forcé ces bêtes à s'approcher de la rivière.

— Une nouvelle association vient de se former en cette ville sous le nom de «Club Dramatique de Saint-Boniface». Les officiers suivants ont été élus: — Directeur, M. David Joyal; président, M. L.A. Belleau; secrétaire, M. Eugène Gauthier: trésorier, M. Napoléon Bérubé; directeur de la scène, Joseph Morin.

— Les statistiques suivantes montrent l'état des affaires au marché de Winnipeg pendant le mois de juillet. Il a été disposé de 565 voyages de foin; 301 charges de bois; 1,870 minots de patates; 3,291 minots d'avoine; 111,010 lbs de boeuf; 48 vaches à lait; 8,656 lbs de lard; 21,215 lbs suif; 1,704 lbs de poisson: 3,002 lbs de beurre; 3,050 volailles, 1,192 seaux de framboises; 410 charges de légumes; 2,210 douzaines d'oeufs.

"SON EXCELLENCE L'ABLEGAT À SAINT-BONIFACE"
(éditorial)

Notre ville est en liesse: les couleurs pontificales flottent au-dessus du palais archiépiscopal, les édifices publics et maintes résidences privées sont pavoisées en l'honneur de Son Excellence, Mgr O'Brien, arrivée ce matin en notre ville. (...)

Notre population salue avec bonheur celui qui a reçu de notre Saint-Père la mission d'Ablégat pour venir apporter la barrette cardinalice à Québec [à Mgr Taschereau], par là même celui par l'entremise duquel, a été conféré le plus grand honneur qui ait jamais été accordé à l'église (sic) du Canada. (...)

Pendant que nous mettons sous presse l'on termine à l'Archevêché une grande réception en l'honneur de Son Excellence. Tout le clergé de la ville et des environs est présent. Notre population avec Son Honneur le Maire Bernier en tête, s'est empressée d'aller présenter ses hommages à l'envoyé du Saint-Père. (...)

Pendant toute la réception la Fanfare du Cercle Provencher jouait dans le bocage de l'archevêché. (...)

"LA RÉCOLTE AU MANITOBA" *(extrait)*

...maintenant que la moisson est faite en maints endroits de la province, et que nous pouvons établir des calculs sur des données exactes, nous sommes heureux de pouvoir avancer sans crainte de contradiction, et même contre nos prévisions, que notre récolte nous donnera une forte moyenne, qu'en réalité ce sera le meilleur grain que nous aurons encore eu depuis des années. (...)

— Une compagnie à fonds social demande au Lieut. Gouverneur en conseil un acte d'incorporation sous le nom de *The Winnipeg Packing and Provision Company*. Le but de la dite incorporation est d'acheter des porcs, des bêtes à cornes et des moutons et leurs carcasses, et les abattre, mettre en boîte ou strictement les mettre en conserve, d'en exploiter les rebats (sic), et de les vendre en tout ou en partie, soit abattus, soit manufacturés ou autrement. La principale place d'affaires de la compagnie sera la cité de Winnipeg. Le montant du capital sera de soixante et quinze mille piastres divisé en sept cent cinquante actions de cent piastres chacune. Les requérants Alexander Douglas, marchand; Percy John Hunt, marchand; Alexander McDonald, marchand: Hector Mansfield Howell, écuier (sic); Daniel Emes Sprague, marchand de bois, tous de Winnipeg.

(publicité)

ON DEMANDE UN FERMIER QUI sache bien cultiver au moyen d'instruments aratoires et qui puisse prendre soin des animaux. Celui qui offrira ses services devra être bon travailleur; s'il fait usage de boissons, il devra fournir un certificat donné par celui qui l'aura employé le dernier. L'ouvrage sera à l'année. On paie de bons (sic) gages. S'adresser par lettre ouen personne à: PIERRE GOSSELIN, Saint-Boniface.

(12 août 1986)



LA LIBERTÉ
Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée
Le journal de l'année de
APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journaliste: Lucien CHAPUT
Journaliste coopérant: Stéphane JARRE
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Andrée GILBERT
Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD, Denis ST. JEAN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone: (204) **237-4823.**

Nos annonceurs ont 5 jours pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 21,00$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477



Revient la semaine prochaine

Paulette Théberge

AVEC STYLE

Les camps d'été du CJP en question pour 87

Où sont les jeunes? C'est une question que se posent les dirigeants des camps d'été francophones, qui connaissent cet été une pénurie de campeurs.

Une des théories en vogue veut que les parents ont dépensé l'argent qu'ils réservent habituellement pour envoyer les enfants au camp en emmenant la famille à l'Expo.

Mais selon Marcel Druwé, coordonnateur du Campanous du Conseil jeunesse provincial, d'autres facteurs entrent en jeu.

«C'est peut-être dû à la nouvelle formule du camp cette année. Au lieu de faire huit camps pour les 8 à 13 ans, comme dans les années passées, nous n'en avions planifié que quatre. Et ça laissait donc quatre semaines pour les 13 à 16 ans, un groupe d'âge qui, en général, s'intéresse moins aux camps.»

Il n'y a eu assez d'inscriptions que pour entreprendre un des quatre camps d'excursion en nature prévus pour les vieux.

Du côté des 8 à 13 ans, deux des quatre camps du mois de juillet ont dû être annulés. «On aurait pu faire quatre camps de 20 jeunes, mais on a décidé de combiner les camps afin d'en avoir une quarantaine par camp,» précise Marcel Druwé, qui dit avoir fait plus de publicité pour le camp que dans les années passées.

Il souligne cependant que le feedback qu'il a reçu des parents et des jeunes au sujet des camps était très positif. «Juste le fait qu'on a changé le site du camp *(du camp scout à Saint-Malo en 85, à Gimli en 86)* a de beaucoup contribué au succès des camps qu'on a pu offrir. Je suis confiant qu'il y aura bien plus de jeunes l'année prochaine.»

Si Marcel Druwé croit que le Campanous attirera bien plus de jeunes l'été prochain, Vincent Dureault, directeur général du CJP en est mois sûr.


Vincent Dureault, directeur du CJP

Pour lui, le gouvernement fédéral, qui subventionne le Campanous par le biais du programme Défi 86, risque de couper encore une fois les fonds qui servent à payer les salaires des moniteurs.

«L'année passée, on nous avait octroyé assez d'argent pour la création de 26 emplois. Cette année, nous avions demandé seulement onze emplois et nous n'en avons obtenu que neuf», explique le directeur général depuis 2 ans.

Puisqu'il n'y a pas eu assez de jeunes pour justifier l'emploi de neuf employés pendant neuf semaines, Vincent Dureault craint voir disparaître la subvention l'été prochain.

«Voilà huit ans, le Cjp a mis sur pied le Campanous et a prouvé qu'il y avait une demande pour les camps d'été francophones. D'autres organisations ont imité notre initiative et notre clientèle a été divisée. L'important, c'est qu'il y a présentement des camps français qui n'existaient pas auparavant.»

De son côté, René Lafleur, coordonnateur du camp Bird's Hill offert par le South Family YMCA, constate également une pénurie de jeunes campeurs.

«L'Expo est certainement un facteur. Bien sûr, il y a aussi la concurrence que nous font les autres camps d'été francophones. Cette année, nous avons attiré un peu moins de 200 jeunes, tandis que l'année dernière, il en avait 300.»

Le S.A.C. d'été du Collège universitaire de Saint-Boniface semble être le seul camp qui a su attirer assez de jeunes pour justifier ses dépenses. Julie Labossière, la coordonnatrice, dit même avoir dû refuser plusieurs inscriptions.

«L'an dernier, il n'y avait que cinquante jeunes. Cet été, nous avions de la place pour 120 enfants et il y a déjà 122 qui sont inscrits.»

Jean-Paul MOLGAT

Lettre ouverte au Cjp

J'aimerais remercier et féliciter le Conseil jeunesse provincial pour le programme «Campanous 86».

LETTRE

Plusieurs jeunes, — dont j'étais — garçons et filles, se sont évadés à la campagne (Gimli) pour une semaine de camping, de canotage, de jeux, de poterie, de feux de camp, etc.

Nous sommes partis le 20 juillet du Centre culturel franco-manitobain et nous sommes revenus vendredi 25.

C'est avec tristesse au coeur que nous avons dû dire au revoir à nos amis/es.

J'aimerais aussi remercier Michelle Malon et Marcel Druwé et les moniteurs/trices pour nous avoir fait passer une semaine inoubliable.

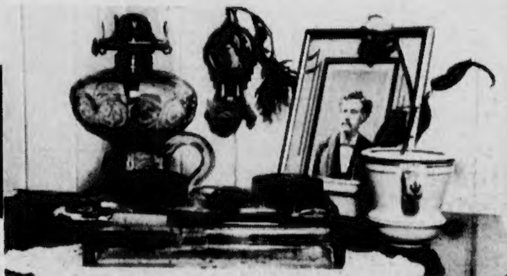
Je crois que Campanous 86 est une réussite et je désire leur exprimer mes meilleurs voeux.

Mireille Marion
12 ans
Winnipeg
le 26 juillet

LE FEUILLETON

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT



Livre premier Léonie

Août 1985. *Louis Lambert repose maintenant au cimetière de Saint-Boniface. Son épouse, Léonie* (née Langlois) *retourne chez elle, rue Giroux, accompagnée de deux de ses six enfants: Marguerite, la petite dernière, et Gabriel, revenu après une absence de quinze ans.*

Seuls les essuie-glaces de la vieille Dodge venaient interrompre le silence, le chauffeur et ses deux passagers n'ayant pas prononcé une seule parole depuis qu'ils avaient quitté l'église de la Sainte-Famille.

Une journée complète sans pluie aurait été trop demander en ce mois d'août ingrat, pensa Léonie. Encore faudrait-il remercier le Bon Dieu d'avoir épargné le cortège funèbre, qui avait accompagné Louis Lambert à son dernier repos, d'une douche imprévue.

Il pleuvait à peine. Quelques gouttes seulement. Pas assez pour qu'il soit nécessaire de laisser les essuie-glaces en branle. D'ailleurs, après qu'ils avaient parcouru leurs premiers battements, ils se mettaient à gémir, sur un ton aigu, plus de pluie, plus de pluie.

Par contre, il pleuvait assez pour qu'il soit nécessaire de mettre les essuie-glaces périodiquement en marche, à quelque dix secondes d'intervalles afin d'enlever, d'un seul coup, les gouttes d'eau qui déformaient la lumière des phares des voitures qui se dirigeaient en sens inverse sur la rue Des Meurons.

En regardant Gabriel activer l'interrupteur des essuie-glaces, la nouvelle veuve de la rue Giroux ne put s'empêcher de penser à son

61

Louis. Combien souvent s'était-il plaint qu'il aurait été souhaitable d'avoir un commutateur automatique, qui mettrait en branle, à intervalles réguliers, les essuie-glaces. Justement pour ces situation où le temps ne s'était pas encore décidé d'une façon ou d'une autre.

Ça avait été le seul reproche que Louis Lambert avait porté contre sa vieille Dodge. Un reproche qui s'adressait moins à cette voiture toujours fiable après avoir roulée plus de cent mille milles, mais à lui-même, pour n'avoir pas été capable d'offrir à sa Léonie une voiture de l'année.

Pourtant, Louis était fier de sa voiture. Le moteur, dont les huit cylindres déplaçaient 383 pouces cubes, n'était pas crevable, comme il aimait tellement le rappeler à qui voulait bien l'entendre lorsque la conversation tournait autour des automobiles. On va tous crever avant elle! répétait-il en boutade.

Dans ce sens, il avait eu raison, conclut Léonie. La Dodge roulait toujours, sans Louis. Un court trajet, maintenant, les cinq minutes que ça prend pour se rendre de l'église Sainte-Famille à la petite maison pas loin de la rivière Seine sur la rue Giroux. Et bien qu'elle roulerait sans doute pour quelques années encore, ce serait toujours de petits trajets, de la rue Giroux à l'église, de la rue Giroux à la rue Jeanne-d'Arc où habitaient sa mère Marie-Louise Langlois et sa soeur Thérèse, de la rue Giroux au Parc Windsor, où résidaient Elisabeth, sa fille aînée, son époux et leur deux enfants.

Ce ne sera pas moi qui me rendrais en Saskatchewan avec cette vieille bagnole, pensa Léonie, se souvenant du voyage que Louis avait fait, seul, au début de l'été. Il était allé voir le vieux Marius, un ami de la famille Langlois.

Ça avait été un voyage rempli de mystères. Il lui en avait parlé très peu à son retour. Sauf qu'il avait commencé à la taquiner avec cette fameuse histoire de secret, du secret de la famille Langlois. «On va être riche ma Ninni, répétait-il, un sourire moqueur sur son visage.

La vieille Dodge roulait maintenant dans la ruelle de la rue Giroux. Une trentaine de pieds encore et le trajet serait terminé. Déjà les phares de la voiture éclairaient les deux poubelles grises de la résidence Lambert et l'allée où on garait la voiture.

Léonie aurait aimé que la promenade dure un peu plus longtemps. Elle s'inquiétait de Gabriel, se souvenant de la froideur et de la haine qu'elle avait cru discerner dans ses yeux à la réception qui avait suivi l'enterrement.

Il lui aurait fallu un peu plus de temps pour trouver la façon d'aborder le sujet. Car il fallait qu'elle lui en parle. À ça il n'y avait pas lieu de s'y tromper. Ce ne serait pas Gabriel, son fils tellement boudeur et timide, qui lancerait le premier mot. C'était à Léonie de le faire, de trouver les mots qui déclencheraient, chez Gabriel, ce qu'il retenait à l'intérieur depuis quinze ans.

Les trois Lambert se dirigèrent vers la maison, Marguerite en tête, clé en main. Léonie et Gabriel, quelques pas en arrière, suivaient lentement. À l'instant même où la petite dernière franchit le seuil de la porte, Léonie prit Gabriel par le bras et s'arrêta.

— Gabie, commença Léonie d'une voix douce et ferme, ton père, c'était un bon homme. Il faut que tu le saches. Je sais pas ce que Thérèse t'a dit ce soir. Mais c'est pas vrai. Louis était un bon homme, meilleur que n'importe qui que j'ai jamais rencontré...

(À suivre...)

62

La Cour d'appel fait des misères aux parents de Thompson

Un jugement qui mérite la Cour suprême

À Thompson, le droit des parents d'envoyer leurs enfants à l'école d'immersion n'a pas grande valeur. Car la Cour d'appel du Manitoba vient de décider que rien n'oblige le district scolaire Mystery Lake de payer le transport des écoliers qui habitent à plus d'un mille de l'école d'immersion.

Rédigé par le juge O'Sullivan, le jugement de la Cour d'appel *(endossé par Huband et Philip)* donne tort au juge Michel Monnin, du Banc de la Reine.

C'est en février 86 que Michel Monnin avait donné raison aux parents qui réclamaient le transport gratuit pour les élèves habitant à plus d'un mille de l'école d'immersion. Le juge avait souligné que le règlement en vigueur était discriminatoire dans la mesure où il limitait l'accès à une éducation en français. (*)

En jugeant qu'il n'y a pas de rapport entre le droit à l'éducation et le transport, le juge O'Sullivan ne s'est fondé sur «aucune citation, aucune jurisprudence», remarque le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc, Me Guy Jourdain. En fait, le juge de la Cour d'appel s'est essentiellement contenté d'indiquer que, dans sa jeunesse, on marchait de longues distances pour se rendre à l'école.

Le problème, souligne le directeur général de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), c'est que de nos jours, «il est très commun que le transport soit fournit au-delà d'un mille».

Conclusion, d'Armand Bédard: «Ce jugement est discriminatoire. C'est une injustice pour les parents francophones *(il y en a à Thompson)* et anglophones qui veulent donner une éducation en français à leurs enfants».

Appliquant la rigueur du juriste, Me Guy Jourdain propose le raisonnement suivant: «Si on part du principe que le



Le juge du Banc de la Reine Michel Monnin. Infirmé.

français et l'anglais sont deux langues égales dans le système d'éducation, le juge Michel Monnin a raison. Mais si on dit que l'anglais est la langue d'instruction, avec quelques aménagements pour le français, c'est le juge O'Sullivan qui a raison».

Faut-il préciser que l'article 79.1 de la Loi scolaire contient une déclaration de principe sur l'égalité du français et de l'anglais comme langue d'instruction? Résultat: si le principe de l'égalité ne s'applique pas au transport, autant dire qu'on diminue en fait l'égalité des deux langues.

Pour le directeur général de l'Institut Joseph-Dubuc, puisque la décision de la Cour d'appel «a en principe un grand poids, il serait important de la faire infirmer par la Cour suprême du Canada. C'est une question d'intérêt national, et il serait bon d'avoir une norme définie par le plus haut tribunal du pays. Une norme qui s'appliquerait partout au pays.»

C'est en septembre que les parents de Thompson, membres de l'association pro-immersion *Canadian Parents For French* se réuniront. Ils devront alors décider d'aller en Cour suprême ou non. «Il se peut qu'il y ait un problème d'argent» indique la directrice manitobaine de *Canadian Parents For French*, Janice Biebrich. «Mais le jugement de la Cour d'appel nie un droit élémentaire. Alors j'espère que le dossier ne sera pas fermé.»

De son côté, la SFM entend «appuyer toutes les démarches qui amèneraient une correction du jugement», indique son directeur général, René Fontaine. «C'est regrettable de devoir aller devant les tribunaux à chaque fois qu'on veut un service en langue française. Surtout que cette fois, le juge ne s'est basé sur aucun précédent».

Bernard BOCQUEL

***(*) La phrase-clé du jugement de Michel Monnin était la suivante:** «I find it offensive that on the one hand respondent Manitoba, by statute, purports to provide language rights while on the other hand, by order-in-council, in effect reduces those rights by placing a surcharge on its citizens who wish to exercise those rights. That is not justice or equity. That is discrimination.»*

Les passions d'Albert Roy

TERRE À TERRE

Des fleurs, des arbres et du bois de fer

«C'était comme une légende. Mon père racontait ça, lorsqu'il parlait du temps où il écarrissait des pieux à la maison, à Otter Falls... en 1895. Il faut croire qu'il en a vu. Parfois il disait: c'est dur comme du bois de fer...»

Dès qu'on met les pieds chez Albert Roy, on est conscient que sa cour n'est pas comme les autres. Une tournée guidée de la propriété située au 53, rue Saint-Pierre, à Saint-Norbert, ne laisse aucun doute.

Pas moins de 115 espèces d'arbres, d'arbustes et de vivaces, «presque toutes des plantes naturelles du Manitoba» y ont leur place. On se trouve dans un genre d'herbier vivant.

Son amour et sa curiosité pour les plantes sauvages, Albert Roy les tient de ses parents. La famille avait déménagé de Saint-Boniface à Fisher Branch lorsqu'il avait deux ans. «On allait aux fruits, explique-t-il, et on revenait toujours avec des brassées de fleurs sauvages. Le père nous disait ce que c'était. Mais c'est ma mère qui nous montrait comment en prendre soin.»

Par contre, ce n'est qu'en 1950, lorsqu'il avait 40 ans, qu'il a commencé à aménager sa cour avec des plantes sauvages. «J'avais déjà commencé sur l'autre lot, précise le botaniste autodidacte, le lot en bas de la rivière. Mais on s'est fait inondé en 1950 et on a été obligé de déménager la maison.»

Albert Roy tailla un coin dans le nouveau lot «couvert de gros chênes, de noisettiers et de harts rouges comme sous-bois» pour la maison. Vinrent s'ajouter l'année même «un cèdre et un bouleau que j'avais repérés dans l'eau sur l'ancien lot. Ils ont continué à vivre quand même.»

De la culture des arbres à la culture des fleurs sauvages, il n'y avait qu'un pas. «On a gardé beaucoup de jeunes enfants sans famille, poursuit Albert Roy. Pour les divertir, on allait visiter tous les parcs, les forêts de la province.»

Et de ces randonnées, le charpentier de métier ramena nombre de plantes de tous les coins du Manitoba: muguet, sceau de Salomon, rognon de coq, violettes des bois, anémones, trois espèces de menthe sauvage...



Albert Roy. Comment réussir la culture des fleurs sauvages? «Il faut recréer l'endroit où on les ramasse en prenant beaucoup de terre avec les racines.»

Mais il y a mieux. Car Albert Roy est plus qu'un ramasseur de plantes. «Des fois, je savais ce que c'était. Mais je ne connaissais pas le nom exact. C'était comme pour le snellier. Dans les livres on appelait ça l'aubépine. Finalement, en consultant la Flore laurentienne, j'ai lu qu'on donnait au fruit de l'aubépine le nom de snelle. Et qu'on avait raison d'appeler ça un snellier.»

«Il faut la curiosité d'abord, répond Albert Roy lorsqu'on lui demande ce que ça prend pour cultiver les plantes sauvages.»

Il faut aimer les plantes, c'est une seconde nature. Et il faut avoir la patience pour chercher.»

Rien n'illustre aussi bien la passion d'Albert Roy pour les plantes sauvages que sa quête pour une espèce d'arbre rare, mais natif du Manitoba: l'arbre dont parlait son père. «Quand j'ai été à la recherche du bois de fer, je suis allé à quelque cent milles pour voir ça. Les livres disaient qu'il y en avait au Manitoba, mais je n'ai rien vu.»

«Un jour, Réal Bérard me dit: je sais où il y en a. Prends le chemin vers la plage Albert, mais avant d'arriver, tourne vers Hill Side Beach. Je suis allé, mais j'ai pas été capable de le trouver.»

«En regardant sur une ancienne, cartes j'ai vu une endroit qui s'appelait Ironwood Point. C'est là que j'ai vu où c'était. J'ai remonté à Hill Side Beach et j'ai demandé au garagiste du coin s'il connaissait le coin. Il m'a indiqué où était le sentier.»

«Je rentre là-dedans, jusqu'au lac, je mange mon lunch, je fais une petite prière. Je regarde autour, je regarde partout, je vois rien! Tout à coup, comme si quelqu'un me piquait dans le dos, je me tourne de bord et je l'ai vu. C'était ça. Le bois de fer. J'étais content en bébitte!»

Inutile d'ajouter qu'il y a une talle de bois de fer sur la propriété d'Albert Roy?

Lucien CHAPUT

Voir ou subir l'Expo

Vous voulez absolument aller à l'Expo. Mais vous avez entendu dire qu'il ne reste plus un toit pour vous abriter. La vérité, dit Omer Chartier, c'est que vous êtes victimes de l'exagération des médias.

À Montréal en 1967, un couple dans sa vingtaine visitait l'Expo. Vingt ans et cinq enfants plus tard, Omer et Annette Chartier ont résolument fixé leur boussole dans la direction opposée, mais pour une célébration à peu près identique.

Jamais les Chartier n'auraient cru soupirer: «Heureusement qu'il y a McDonald's!» Mais au prix où un se vend un hot-dog *(2,50$)* et une bière *(2,50$)* les parents avec trois de leurs enfants se réconfortaient de savoir que le restaurant-ubiquité n'avait pas retouché ses prix.

«Le tarif pour l'excursion de trois jours *(135$ pour la famille)* était très raisonnable par contre», s'empresse d'ajouter le maître de poste de Saint-Lazare, qui s'est retrouvé à l'Expo avec les siens du 7 au 9 juillet.



Jean-Paul Molgat

VOYAGES

Les Chartier entreprennent habituellement un assez long voyage par été avec leurs enfants, soit à Disneyland, au Dakota du Sud, en Ontario, ou en Colombie-Britannique. Voilà pourquoi Josée *(15 ans)*, Stéphane *(13 ans)* et Martine *(5 ans)* ont pu facilement supporter de longues heures passées en voiture pour se rendre à l'Expo.

Bien avant

«Je ne suis pas un campeur», explique Omer Chartier. «Je suis sûr que si nous avions campé en route, on aurait pris plus de temps à parcourir le trajet. Et puis, les hôtels, c'est bien beau, parce qu'il n'y a pas de vaisselle ni d'entretien. On peut se sentir en vacances.»

Annette Chartier, maîtresse d'école à Saint-Lazare, recommande aux parents qui voyagent avec leurs enfants, surtout à ceux qui en ont des tout-petits, de prendre la route très tôt le matin. «Les enfants dormiront pendant les premières heures en auto. Le voyage paraît moins long pour eux.»

Pour ceux qui se rendent à l'Expo, le maire de Saint-Lazare déconseille la réservation d'une chambre d'hôtel par le biais de l'agence officielle de l'Expo: Rest West.

«J'ai appelé quelques jours avant qu'on allait arriver pour voir s'il y aurait quelque chose de disponible. Tout ce qui restait, m'ont-ils dit, c'est une chambre à *Joe Canuck's Hotel* à 125,00$ par soir. Quand nous sommes arrivés à Vancouver, j'ai trouvé un aussi bel hôtel pour la moitié du prix.»

Que la ville de Vancouver soit pleine à craquer, selon Omer Chartier, c'est une mythe qui prend racine dans l'hystérie des médias. «Il est encore possible d'y trouver un logis temporaire à prix moyen».

Le voyage des Chartier s'est déroulé presque sans accrocs. Toutefois, il y a eu une heure d'inquiétude quand les parents croyaient avoir perdu leur fille aînée.

«On s'était mal compris» raconte Josée Chartier. «Moi, je faisais la queue à un pavillon et eux me cherchaient partout».

«Le site est très bien organisé» poursuit Mme Chartier. «Si jamais un enfant se perdait, il y a tout un système établi pour trouver les jeunes.»



Omer, Annette, Josée, Stéphane et Martine Chartier de Saint-Lazare se sont senti un peu aliénés à l'Expo. «Tous les Canadiens avaient un pavillon dont ils pouvaient être fier: celui de leur province. Mais personne n'était fier d'être Manitobain puisqu'il n'y avait pas de pavillon!»

Et son mari enchaîne «Ce qui m'a fait plaisir à l'Expo, c'est que les renseignements qu'on nous donnaient étaient précis. Il n'aurait pas fallu les demander en français par exemple: 80 pour cent des employés n'auraient sans doute rien compris!»

Rencontres

Pour ce qui est de ces fameuses queues qui semblent s'allonger à chaque fois qu'on en entend parler, Annette Chartier y a trouvé un côté positif. «On a pu rencontrer beaucoup de gens en attendant en ligne. Et pour ne pas que les enfants s'ennuient de trop, Omer et moi avons gardé la place pendant qu'eux profitaient des spectacles qui se donnent à l'improviste sur le site».

«Il n'y a que quelques choses qu'on ferait différemment si le voyage était à répéter demain.» Omer Chartier énumère: «Premièrement, on se lèverait tôt le matin pour se procurer des billets pour le pavillon canadien. Secondement, ce serait une bonne idée de parler à quelqu'un qui a déjà fait l'Expo avec des jeunes. Comme ça, on sait à quoi s'attendre.»

Demandez à Omer Chartier de comparer l'Expo de Bennett à l'Expo de Drapeau. Il vous répondra de la même façon que le vieux maire de Montréal l'a fait: «La comparaison est difficile parce que les thèmes sont si différents.» Et avec sourire en coin, il confie: «Le plus on vieillit, le plus on devient cynique, tu sais. Faut pas comparer après vingt ans!»

Jean-Paul MOLGAT

Le débat sur la durée de Folklorama est engagé

Le tour du monde en 2 semaines?

Dépendant du jugement que rendront les responsables des pavillons en septembre, Folklorama aura peut-être un nouveau visage en 1988. Le Folk Arts Council a commandé présentement un sondage: devrait-on doubler la durée de Folklorama?

Le Folk Arts Council, organisme responsable du bon déroulement de Folklorama depuis ses débuts en 1970, songe depuis quelques années à modifier la formule du festival des nations afin d'en faire une fête plus grandiose.

John Karasevich, président du Folk Arts Council, explique: «Nous avons discuté plusieurs options avec les coordonnateurs des 39 pavillons. Par exemple, nous avons parlé d'étirer la durée de Folklorama. Soit en faire une fête de deux semaines ou de dix jours.»

Le concept du festival de deux semaines implique que la moitié des pavillons soit présentée durant la première semaine, et que l'autre moitié soit ouverte au public la semaine suivante. La seconde option, celle de dix jours, veut que tous les pavillons demeurent ouverts durant ce festival.

«Pas ici», a immédiatement tranché Gabriel Dufault, coordonnateur du Pavillon canadien-français, quand on lui a proposé le festival de dix jours. «C'est trop exigeant pour les artistes, les maires et les reines, les bénévoles et les organisateurs. Je ne voudrais pas coordonner ce pavillon pendant dix jours.»

«La meilleure solution,» poursuit celui qui termine son deuxième mandat en tant que coordonnateur, «c'est l'option de deux semaines.»



Il ne vous reste que deux soirs pour assister au festival des nations. Le Folk Arts Council estime qu'il se fera 800 000 visites aux 39 pavillons au Folklorama 1986. L'an passé, 700 000 étampes ont marqué les passeports des 'touristes'.

Mais même la meilleure solution a quelques désavantages. Selon Gabriel Dufault, son pavillon n'attirerait pas les mêmes foules si le festival se prolongeait sur deux semaines. «Une bonne chose qui traîne trop longtemps, ce n'est plus une bonne chose. Les spectateurs seraient moins enthousiastes.»

Dianne Himbeault, la reine du Pavillon canadien-français, travaille depuis cinq ans comme bénévole, et fait partie du spectacle que montent les Danseurs de la Rivière-Rouge depuis trois ans. Depuis son initiation à Folklorama, elle n'a vu que deux autres pavillons à part le sien.

«J'aime l'option de deux semaines parce que ça permettrait aux bénévoles de voir les pavillons des autres nations. De plus, les bénévoles se feraient sans doute plus nombreux, vu qu'on leur donnerait la chance de visiter un peu, et de travailler ensuite, ou vice-versa.»

Le président du Folk Arts Council, John Karasevich, estime qu'un Folklorama sur deux semaines apporterait des bénéfices considérables à l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie du Manitoba. «Folklorama est la plus grande attraction touristique de l'été. Et les touristes se feraient certainement encore plus nombreux si on met plus de dates à leur disposition.»

Évidemment, l'option de deux semaines est avantageuse pour les touristes. Mais elle risque de gêner le bon fonctionnement des pavillons.

Voilà pourquoi Corinne Massoulle, dirigeante du pavillon de la France, se prononce contre l'idée de deux semaines.

«Ce n'est pas juste. Les spectateurs ne peuvent pas se permettre deux semaines de Folklorama. Et je ne voudrais pas qu'on mette le pavillon que je coordonne dans la deuxième semaine. On ne ferait pas assez d'argent pour subsister!»

Elle n'a aucune objection, cependant, à la proposition d'ouvrir tous les pavillons pendant dix jours. «Pour les bénévoles, il n'y a pas de problème. On pourrait en trouver assez pour dix jours, s'il y avait une rotation adéquate.»

L'ACCENT

La décision revient enfin à trois parties. Tout d'abord, à ceux qu'on a sondé: touristes, bénévoles, artistes. Ensuite, c'est au Folk Arts Council de proposer les modifications au festival. Et le verdict final sera rendu par les coordonnateurs des pavillons vers la fin du mois de septembre.

Jean-Paul MOLGAT

La nostalgie des collines

Les francs succès des opérettes montées par le Rainbow Stge *(The Student Prince, H.M.S. Pinafore et The Desert Song)* indiquent clairement qu'il y a un auditoire pour ce genre de production au Manitoba.

Mais ça ne veut pas dire que les dirigeants vont oublier à tout jamais les comédies musicales sur lesquelles est bâtie leur renommée.

Depuis le 5 août, Karen Wood, Gloria Parker et Damon Redfern sont les vedettes de *The Sound Of Music*, de Rodgers and Hammerstein.

«Après *Fiddler On the Roof, The Sound Of Music* est la pièce la plus populaire jamais montée au Rainbow Stage,» évalue Don McFarlane, le directeur du développement de Rainbow Stage.

D'ailleurs, c'est le troisième été en vingt ans que le Rainbow Stage présente la comédie musicale qui a connu un succès fou à Broadway vers la fin des 50 et qui réussit encore à infliger une pseudo-nostalgie des collines au plus Manitobain d'entre nous. Jusqu'au 23 août.

J.-P. M

St-Malo n'est pas tombé aux oubliettes

«C'était un petit village: on n'avait pas d'école secondaire», se souvient Germain Gosselin. Ce serait sans doute devenu un village fantôme. Mais l'entraide a fait la différence. Durant les 60.

«En 1954-55, ça a commencé à évoluer, raconte l'ancien agriculteur de La Rochelle. On a formé une Chambre de commerce. On a commencé à travailler sur le barrage pour notre lac. L'atelier de couture a été établi. Ça a été le commencement de l'amélioration de Saint-Malo.»

«Ensuite, on a eu nos écoles, poursuit l'ancien président de la Chambre de commerce de Saint-Malo. L'obtention des hauts grades nous a aidé. Les jeunes sont revenus. Il y avait plus d'attractions. Les chemins étaient meilleurs. Les dames pouvaient trouver de l'ouvrage à l'atelier. Et le parc donnait de l'ouvrage à une vingtaine de personnes.»

Le tout ne s'est pas fait du jour au lendemain. Ou tout seul. «À Saint-Malo, on est reconnu pour être coopérateur, explique Germain Gosselin. C'est notre gros atout. On veut bâtir une aréna, un foyer? On se supporte plutôt que de se tirailler.»

La construction du lac fournit un exemple qui illustre ce commentaire. «L'idée m'est venue, relate l'ancien conseiller de la municipalité de De Salaberry, en visitant le projet à Grunthal. On construisait, à travers le PFRA *(Prairie Farm Rehabilitation Act)* un barrage. Je me suis dit: on pourrait avoir ça à Saint-Malo».

«À l'époque, René Jutras était secrétaire du ministre de l'agriculture. On est allé le rencontrer à Letellier. Il nous a dit: c'est à cause de vous que j'ai eu la job. Je vais vous aider. Ensuite, il nous demande: avez-vous un corps organisé, une Chambre de commerce qui pourrait faire la demande?»



Germain Gosselin. Au début, Saint-Malo était «une petite paroisse bien pauvre», qui a tout de même fêté avec éclat son 75e anniversaire le 14 août 1966 avec un défilé auquel «tout le monde a participé».

C'ÉTAIT LES 60

«On est retourné chez nous. On a formé une Chambre de commerce et on a fait la demande au gouvernement fédéral. C'est de même qu'on a obtenu le barrage. On y a travaillé pendant quatre ans et demi. Après le barrage, on a travaillé sur le parc.»

«Au début, le directeur du parc disait: pas besoin de l'agrandir, c'est seulement un parc local. Durant le premier été, c'était plein, ça débordait.» *(En 1960, le parc de Saint-Malo occupait 10 acres. Aujourd'hui, Il s'étend sur près de 400 acres. «Il y avait 500 sites de camping occupés le dimanche de la longue fin de semaine», affirme Germain Gosselin)*

La disponibilité d'emplois créés par le parc et les autres commerces n'a été qu'un aspect de l'évolution du village de Saint-Malo. «La caisse populaire commençait à avoir plus d'actif, explique Germain Gosselin. Les jeunes avaient plus la possibilité d'emprunter pour s'acheter des maisons.»

«Normalement, précise Denis Maynard, gérant de la Caisse populaire de Saint-Malo depuis 1960, tu ne prêtes jamais le plein montant de la valeur d'une maison. Mais on a reconnu ce qu'on appelle le *sweat equity, que tu gagnes ton pain à la sueur de ton front.*»

Une équité bien spéciale

«Une personne pouvait construire la cave de sa maison. En coulant le ciment toi-même, tu avais pour 800 dollars ce qui aurait coûté entre trois et quatre mille dollars. Ou tu t'arrangeais pour installer les bardeaux et le plâtre. Même si le travail était fait gratuitement, ça comptait comme de l'équité dans la maison. Une année, il y a eu quinze maisons construites de cette façon».

Le service d'eau et d'égout a aussi été installé de cette façon. Puisqu'il fallait creuser de 400 à 420 pieds pour trouver de l'eau potable, le monde s'organisait pour partager un puit. Le premier puit communautaire a été creusé en 1962 et fournissait de l'eau à huit foyers.

Ce ne sont pas seulement les jeunes qui se sont installés au village de Saint-Malo. Des agriculteurs à la retraite ont fait la même chose. «On aime ça au village, conclut Germain Gosselin qui s'y est installé il y a treize ans, lorsqu'un de ses fils prit charge de la ferme. On est proche de l'église. On est proche du bureau de poste. On est proche de nos gens.»

Lucien CHAPUT

LE CALENDRIER PROVINCIAL

AOÛT

Winnipeg: Le quintette de Jazz The Milestone au Gas Station entre 14h00 et 17h00 pour leur Café Jazz.

Dimanche 17

Winnipeg: à la Galerie d'Art, On the Waterfront (1954 — 108 min.), avec Marlon Brando, à 20h.

Mercredi 20

Pilot Mound: réunion pour organiser l'école de danse Tiger Hills, à 19h30 à l'école. (526-2701).

Jeudi 21

Saint-Norbert: Dévoilement du monument de Louis Riel et Mgr Noël-Joseph Ritchot devant le presbytère de la paroisse, 80 rue Saint-Pierre à 19h30.

Vendredi 22

Winnipeg: à la Galerie d'Art, The Blackboard Jungle (1955 — 101 min.), avec Glenn Ford, 20h.

Samedi 23

Marchand: Logging Days avec tournoi de baseball et concours de bûcheron au terrain de jeux de 8h à 21h.

Dimanche 24

Winnipeg: à la Galerie d'Art, The Blackboard Jungle (1955 — 101 min.), avec Glenn Ford, 20h.

Marchand: Logging Days avec tournoi de baseball et concours de bûcheron au terrain de jeux de 8h à 21h.

Vendredi 29

Winnipeg: à la Galerie d'Art, Mister Roberts (1955 — 123 min.), avec Henry Fonda, James Cagney, à 20h.

Samedi 30

Winnipeg: à la Galerie d'Art, Mister Roberts (1955 — 123 min.), avec Henry Fonda, James Cagney, à 20h.

Sainte-Anne-des-Chênes: Les Dawson Trail Days avec tournoi de slo-pitch pour hommes.

Dimanche 31

Winnipeg: à la Galerie d'Art, Mister Roberts (1955 — 123 min.), avec Henry Fonda, James Cagney, à 20h.

Sainte-Anne-des-Chênes: Les Dawson Trail Days avec tournoi de slo-pitch pour équipes mixtes.

SEPTEMBRE

Lundi 1er

Sainte-Anne-des-Chênes: Les Dawson Trail Days avec tournois de balle pur les jeunes.

Vendredi 5 Samedi 6

La Broquerie: Casino organisé par le Comité de l'aréna à l'aréna de 16h à 1h.

Dimanche 7

La Broquerie: Casino organisé par le Comité de l'aréna à l'aréna de 16h à 1h.

Samedi 13

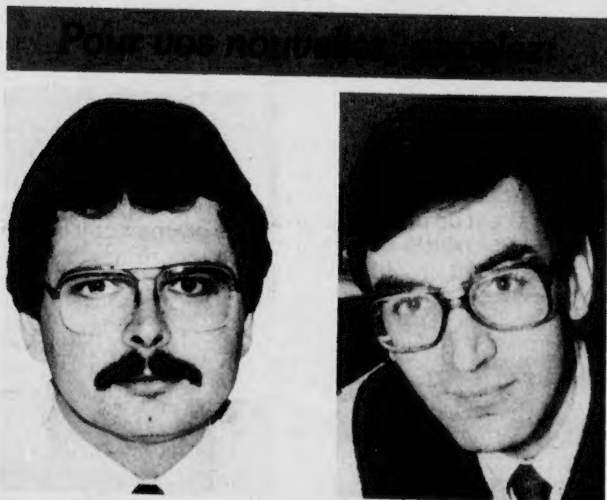
Richer: Célébration du 50e anniversaire des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe avec messe d'action de grâce à 11h; dîner suivi d'un diaporama à 13h, et bénédiction et visite du nouveau couvent à 15h. (Thérèse: 422-5301; Dora: 422-5283).

LA *nouvelle*

LIBERTÉ

ON AIME LE RÉPÉTER!

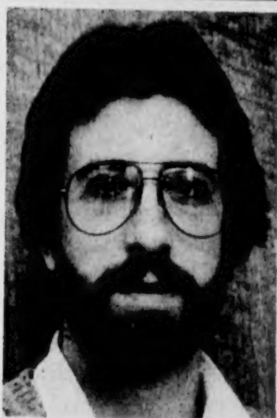
Pour vos nouvelles, appelez:



Bernard BOCQUEL
Rédacteur en chef

Lucien CHAPUT
Chroniqueur

Pour vos besoins graphiques et publicitaires, contactez:



David McNAIR
Concepteur graphique



Andrée GILBERT
Publicitaire



h oui, nous voulons profiter des derniers jours tranquilles de l'été pour vous redire que vous lisez et annoncez vos services dans le Journal de l'année de l'Association de la presse francophone hors Québec.

La Liberté s'est assuré en juin cette distinction pour la deuxième année de file. *(23 hebdomadaires sont membres de l'Association).* Pour réussir ce tour de force, il a fallu se distinguer côté journalisme bien sûr. Mais aussi sur le plan de la qualité graphique!

Il ne fait aucun doute que la qualité des annonces commerciales et la présentation du journal doivent tout à **La Liberté Graphiq.**

Si vous devez aussi compter sur un graphisme professionnel pour réussir, donnez donc un coup de fil à **David McNair.** (237-4823).

Bien entendu, quand vous annoncez vos services et vos produits dans **La Liberté**, vous bénéficiez de la compétence de l'équipe de **La Liberté Graphiq**.

Pour tous vos besoins en publicité, vous pouvez compter sur les conseils d'**Andrée Gilbert.**

Un coup de téléphone suffit:

237-4823

Si vous n'êtes pas encore abonné(e), rien de plus facile! Voir le coupon en page 3.

La solution canadienne de Paul Saurette

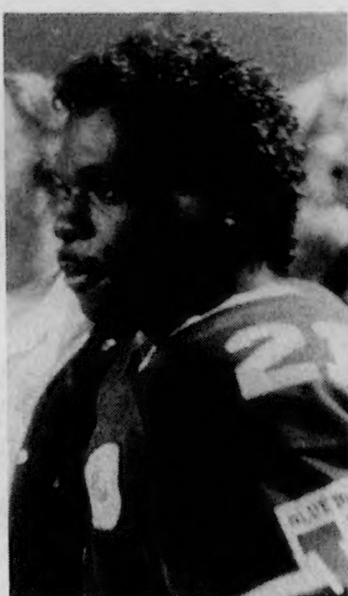
Paul Saurette nourrit un grand regret: le roulement trop fréquent des joueurs depuis les 15 dernières années. «Avant, du temps de Leo Lewis et Kenny Ploen, ça arrivait très rarement». Avant, c'est quand le résidant de Letellier avait 6 ans et qu'il commençait à suivre les Bombers.

Pour l'agent d'assurances maintenant âgé de 35 ans, le manque de stabilité des footballeurs est «en partie responsable de la baisse d'intérêt». Ainsi, les jeunes ont du mal à se créer des héros et les adultes ont du mal à retenir les noms des joueurs.

Le 5e Quart

Le détenteur de billets de saison depuis une dizaine d'années (*) propose-t-il une solution? «C'est presque impossible! Tout est une question de finance. Aujourd'hui, la Ligue canadienne ne peut pas faire concurrence à la Ligue américaine. La grosse finance tue un peu le jeu.»

«Je me demande si ça ne serait pas mieux d'augmenter le nombre de joueurs canadiens. Les salaires baisseraient et les Canadiens resteraient avec les équipes. Il me semble que les lignes défensive et offensive pourraient être faites de joueurs canadiens. À mon avis, le jeu serait pas tellement changé et la stabilité serait plus forte.»



Il fait vraiment pas pire notre James Murphy. 40 attrapés pour 540 verges et 4 touchées. ***(Ned Armour de B.C. est premier avec 577 verges, mais seulement 33 attrapés et un touché.)***

Il concède cependant que les roulements de joueurs quand une équipe gagne ont des conséquences néfastes limitées. «Mais quand tu changes de joueurs et que tu commences à perdre, là ça change!»

Naturellement, Paul Saurette ne serait pas de ceux qui baisseraient leurs bras à la première traversée du désert de leur équipe préférée. «J'ai commencé à suivre le jeu quand j'étais jeune. Tu développes un intérêt, tu apprécies la stratégie.»

Jouer soi-même au football aide aussi à comprendre le jeu. «À Otterburne en 1965, en 9e année, je jouais receveur. Après, quand le Collège des Clercs de Saint-Viateur a fermé, je jouais quart arrière à Saint-Jean.»

Bénéficier du bon entraîneur ne nuit pas non plus. «Il y a eu Ron Perron, *(maintenant le directeur de l'école secondaire de Saint-Jean)*, qui nous a entraîné. Il connaissait le jeu. Il avait même essayé de jouer avec les Blue Bombers».

On comprendra donc aisément que ce mordu de football regarde les parties à domicile dans les gradins supérieurs à la hauteur de la 45. «En bas, tu vois rien si le jeu est à l'autre bout du champ. En haut, t'es plus conscient de ce qui arrive».

J'ai pas aimé

Soit dit en passant, Paul Saurette n'est «pas fou de la game américaine. Notre jeu est bien plus excitant. D'ailleurs, j'aime pas la tendance à changer des règlements. Si notre jeu devient une copie du leur, on aura seulement un sous-produit».

Ce n'est quand même pas ce que les Bombers nous offre cette saison? «Non, ça regarde pas pire! J'ai quand pas aimé la tendance dans les deux dernières parties de se laisser rattraper par l'adversaire. C'est pas des habitudes que tu veux développer trop trop.»

«Je pense que B.C. est l'équipe la plus forte de la Ligue. Les Lions continuent de gagner même sans Fernandez. Ils vont finir en 1ère place dans l'Ouest. Mais les Bombers vont gagner la Coupe Grey!... Je le dis parce que je ne voudrais pas què les gens pensent que je prends pour B.C.!»

Bernard BOCQUEL

(*) Paul Saurette se retrouve avec des amis aux parties. Outre sa femme Gisèle, qu'il a converti au football, on remarque, entre autres, Richard Barnabé, Denis et Gladys Cadieux, Robert Gallant, Gérard Saurette et l'abbé Gérard Toupin.

Faut-il préciser que ce groupe fréquenté le côté est, parce que «à l'ouest, c'est bien trop platte!»

Les deux préoccupations du chef des pompiers

Le chef des pompiers volontaires de Somerset a deux préoccupations. Luc Boulet aimerait trouver une demi-douzaine de nouveaux volontaires et continuer d'améliorer l'équipement dont dispose la brigade de 14 personnes. (*).

Voilà bientôt trois ans que ce pompier volontaire depuis 11 ans est responsable de la brigade de son village. Luc Boulet recherche des jeunes, mais surtout «du monde stable, installé dans la communauté. Il y a des jeunes qui participent à la brigade pour un temps, puis ils déménagent en ville».

Le chef des pompiers tient aussi à mieux équiper sa brigade. Il estime que des dépenses de 30 000$ sont nécessaires pour disposer du matériel adéquat *(comme de nouvelles tenues ignifuges à 630$ pièce, un ventilateur, de la mousse...)* L'automne dernier, il a soumis une liste d'équipement, à acheter sur une période de cinq ans.

Son calcul pour atteindre 30 000$? Il dispose d'un budget de 6 000$ donné par le village. Il estime qu'il lui reste environ 2 000$ pour acheter de l'équipement. Si le conseil du village était prêt à verser une rallonge de 2 000$ par an pour cinq ans, les pompiers pourraient prélever une somme identique sur la même période.

SOMERSET

Les propositions de l'employé de la cimenterie Boulet n'ont pas été retenues pour l'exercice financier 86. «Le conseil du village, en regard à ses moyens financiers limités, a jugé qu'on ne pouvait pas faire davantage pour améliorer l'équipement actuel», déclare Roger Poiron, le maire de Somerset.

L'élu tient à souligner que le village ne dispose plus d'une allocation de 5 000$ payée par la municipalité de Lorne, en 1984, mais de seulement 3 500$. *(Lorne verse moins depuis que Swan Lake est bien équipé et qu'il y a une brigade et un camion à Saint-Léon).*



Roger Poiron, le maire de Somerset. Des moyens limités.

«Le conseil a décidé au commencement de 86 que malgré la perte de 1 500$, on allait maintenir le budget à 6 000$, plus les 1 122$ placés dans une réserve, qui existe depuis plusieurs années». Roger Poiron ajoute: «Sur les 6 000$, on dit que le chef des pompiers dispose de 4 500$, car il n'y a que 1 500$ qui doivent être absolument payés au *Manitoba Water Resources Board*».

Réquisitionner

Le maire de Somerset note que Luc Boulet, «était prêt à essayer de fonctionner dans les limites du budget, qui permettait d'acheter deux ou trois tenues cette année. Alors on s'est dit: deux cette année, deux l'année prochaine. Ça correspondait à la demande en tenues.»

«Il va falloir vivre selon nos moyens. On est tous d'accord pour dire qu'on a certainement pas tout l'équipement. Plusieurs des tenues de pompiers sont vraiment vieilles et ne remplissent pas les normes recommandées. Mais il y a beaucoup d'équipement que le chef des pompiers veut qui n'est pas nécessaire. Comme le système assez avancé de radio ou la scie mécanique, qui pourrait être réquisitionnée»

Pour sa part, Luc Boulet considère qu'il «ne demandait pas la lune. En proposant de ramasser de l'argent de notre côté, on ne mettait pas toute la pression sur le conseil.» Le 8 novembre, les pompiers volontaires organisent d'ailleurs une soirée pour prélever des fonds.

Cette question de financement pourrait-elle faire surface durant la campagne électorale d'octobre? Roger Poiron dit non. «En général, je crois que les gens ont vu des améliorations dans le système. Je ne pense pas que ça pourrait devenir une plate-forme électorale. De toutes façons, le conseil reste ouvert à des besoins extraordinaires des pompiers et réévalue à tous les ans les demandes selon les moyens du village».

Bernard BOCQUEL

(*) *Les membres actifs en 1986 sont: Luc Boulet (chef), Blaine Stevenson (adjoint), Guy Boulet, Howard Knibbs, Robert Hébert, Denise Boulet, Joan Hodgson, Ken Bahuaud, Denis Boulet, Jean Poiron, Florent Poiron, Wesley Friesen, Denis Rheault et Richard Routhier.*

Présentement, Howard Knibbs, Robert Hébert et Wes Friesen assurent l'instruction, au 1er niveau, des pompiers. Commencés voilà trois mois, les cours se répartiront sur les deux prochaines années.

Les 23 et 24 août

Les Logging Days à la balle et la pitoune

L'équipe de Richer avait gagné le tournoi l'an dernier. Un exploit qui sera difficile à répéter. Puisque l'équipe de Marchand l'attend de pied ferme. À sa fête annuelle des «Logging Days», les 23 et 24 août.

Les organisateurs de la fête accueillent 24 équipes de balle mixtes cette année. Le même nombre que l'an dernier. Des équipes de Winnipeg, Saint-Labre, Grunthal, La Broquerie, Giroux, Richer et Beauséjour, énumère Doris Chabot.

La différence cette année, c'est que l'équipe de Marchand connaît un été rempli de succès. Des cinq tournois auxquels elle a participé, l'équipe est sortie gagnante quatre fois.

«À chaque fois qu'on a dû jouer tôt le matin *(les matchs débuteront à 8 heures!)*, explique Doris Chabot, «on a gagné le tournoi. On joue mieux de bonne heure!»

Puisque le temps de la joute et l'adversaire sont décidés en tirant les noms d'un chapeau, les équipes qui se rendront à Marchand peuvent juste espérer qu'elles n'affronteront pas l'équipe de Marchand tôt le matin!

MARCHAND

La balle n'est pas le seul sport auquel les résidants de Marchand risquent de faire bonne figure. Car le concours de bûcherons, *(le sciage de pitounes)*, favorise les personnes qui gagnent leur vie dans cette activité économique, très importante pour ce village.

Les profits

«Il y en a des capables dans les alentours, affirme Adelmar Moquin, président de la Chambre de commerce de Marchand. Comme Armand Lamontagne qui gagne sa vie dans le bois.»

2 200 personnes ont assisté à la fête l'an dernier, soutient Doris Chabot. «Et on s'attend à autant de personnes cette année, notre troisième année.»

Toutes les activités auront lieu au parc de Marchand, un site d'une douzaine d'acres, avec deux terrains de balle et un terrain de camping. Les profits des journées «Logging Days», organisées par le Comité du parc et la Chambre de commerce, serviront à l'amélioration du parc.

L.C.



de retour la semaine prochaine

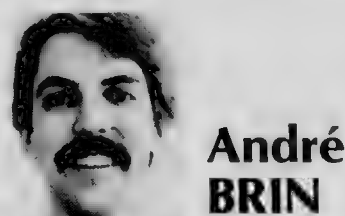
Stéphane JARRE

SANTÉ

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots: 20$ pour 150 mots. **Photo:** 8$.

Des fois, la gloire se savoure à froid

À l'âge tendre de 12 ans, Monica Goermann était membre de l'équipe nationale de gymnastique. Un vrai rêve. Maintenant, à 21 ans, la Winnipégoise peut vraiment apprécier ce qu'elle a pu accomplir sur le plan international.



Avant l'âge de 15 ans, Monica Goermann avait déjà participé à trois championnats mondiaux de gymnastique. En 1978, aux jeux du Commonwealth à Edmonton, elle a gagné la médaille d'argent individuelle tout en aidant l'équipe canadienne à gagner la médaille d'or par équipe.

Pendant trois ans, la jeune athlète manitobaine était parmi les meilleurs en gymnastique. Aux jeux Pan-Américains de 1978, elle s'est classée première, avec une autre médaille d'or pour l'équipe canadienne.

Mais à cet âge-là, c'était rien de trop incroyable. «C'est un avantage de n'avoir que 13 ans dans une compétition comme les jeux du Commonwealth. Je ne me rendais pas compte de l'importance de la compétition. Pour cette raison, je n'étais pas plus nerveuse que pour une autre compétition.»

«Cependant, les gymnastes plus âgées ont plus d'expression dans leur gestes. Elles sont plus mûres et c'est un aspect qui me manquait à ce temps-là.»

La diplômée en éducation physique rappelle que sa première compétition s'est déroulée à l'âge de sept ans. «Ma mère aidait au YMCA. Elle ne voulait pas avoir une gardienne. Alors, dès l'âge de quatre ans, je me trouvais au gymnase. Une semaine avant une certaine compétition, je me suis mise à apprendre les exercices exigés. C'était presque le soir de la compétition que ma mère a été d'accord pour me laisser essayer. Eh bien, j'ai gagné la compétition. Alors, j'ai commencé à prendre la gymnastique au sérieux.»

En 1977, lorsqu'elle a été choisie pour faire partie de l'équipe nationale, c'était une grande surprise. «J'allais au championnat pour l'expérience. Une semaine plus tard, j'étais en Russie. Maintenant que j'y pense c'était vraiment incroyable. J'avais 12 ans et je représentais mon pays.»

«C'était vraiment une expérience de concourir dans différents pays. Les réactions étaient si différentes. Au Canada ou en Russie, c'était pas mal poli. Aux États-Unis, c'était la folie. En Chine, la foule riait quand une gymnaste tombait. En France, la foule pouvait se manifester par des émeutes. Des épreuves pouvaient être remises pour vingt minutes. Et puis, il y avait Porto Rico, où des spectateurs ont lancé de la nourriture.»

De la folie

L'année 1980 restera toujours une année noire pour Monica Goermann. Elle était à son meilleur cette année-là et se préparait pour les olympiques de Moscou. «Quand on a appris le boycott, on était au gymnase. C'est devenu silencieux. On s'est remis à s'entraîner mais moi, je ne pouvais plus. je suis rentrée chez moi à la course. Une course de six milles!»

«Ensuite, on a quand même eu une compétition nationale. L'atmosphère était terrible. J'aurais aimé voir la compétition des gradins. Ça devait être pitoyable».


Monica Goerman. Trop jeune pour apprécier.

À partir de 1981, la carrière de gymnaste de Monica Goermann a connu de sérieuses difficultés. «C'était surtout des blessures. Je me suis blessée à la cheville. Et ensuite au dos. Je retournais à la compétition trop tôt et j'aggravais ma blessure. Pour résumer les années 1981 à 1984, je devrais dresser une liste de nombreux médecins!»

«L'année passée, j'ai finalement décidé de prendre ma retraite. J'ai toujours voulu quitter le sport au sommet. Je voulais montrer au monde une Monica Goermann à son meilleur. Je pense que je n'ai pas pu atteindre cet objectif».

Ils m'écrivent

L'an prochain, elle espère danser avec le Royal Winnipeg Ballet Division. «Il y avait un néant que je devais remplir. Maintenant, me voilà à l'entraînement de neuf à cinq. Il me semble que j'ai trop d'énergie à dépenser. J'ai besoin de satisfaire mes désirs.»

En rétrospective, je suis vraiment fière de ma carrière. Je n'appréciais pas toujours l'attention qu'on me prêtait. C'était comme toujours être une actrice. À 13, 14 ans, on me reconnaissait et je devais faire attention à tout ce que je faisais.»

«Il y a encore du monde qui m'écrit pour me féliciter. Plusieurs de mes supporteurs sont devenus de mes amis à travers le courrier. Encore, ils m'écrivent.»

«Avec ce support, je suis poussé à faire un *encore*. Peut-être ce sera via la danse.»

VITE LU VITE SU

SAINT-BONIFACE. On donnera à l'intention des mères célibataires des cours prénatals.

Le prochain cours sera donné le 19 août. On traitera des divers aspects de la préparation à l'accouchement qui seront d'intérêt particulier aux mères célibataires. Une assistance sociale de «Child and Family Services of Eastermn Manitoba,» et une infirmière de la santé publique de Saint-Boniface/Saint-Vital, feront la présentation des cours et services d'économie familiale. (945-8966).

Notre-Dame-de-Lourdes. Le nombre de participants et de visiteurs était à la hausse aux journées champêtres et à la foire agricole de Lourdes, rapporte Roger Fouasse. «De 1 400 à 1 500 personnes, sur les deux jours,» ajoute le responsable du fastball. «Plus que l'année passée».

Chez les hommes, l'équipe de fastball de Giroux a remporté le prix de 400$ contre l'équipe de Morden dans la division A. Gladstone a eu raison de Glenboro dans la division B. Chez les femmes, l'équipe de Saint-Léon est arrivée deuxième, ayant perdu en finale contre Oak Bluff. Au slo-pitch, deux équipes de Brandon se sont disputées le championnat. Les Firebirds sont sortis vainqueurs.

Lors du tournoi de boules belges, du samedi 9, l'équipe de Georges Verdonck de Swan Lake, A.K. De Baetes de Baldur et Marcel Mangin de Notre-Dame-de-Lourdes a battu l'équipe composée de Jos Lesages de Lourdes, Lucien Hacault de Mariapolis et Allan Tosh de Baldur. Au deuxième tournoi, le dimanche 10 une équipe de Baldur (Frank Roeges, son fils Doug et Mike Johnson) a gagné contre l'équipe de Saint-Alphonse (Raymond, Aimé et André Van Damme).

Saint-Norbert. Le projet a débuté en avril 1984. Diverses activités ont été organisées par le Comité durant l'année centenaire de la pendaison de Louis Riel pour prélever des fonds. En novembre 1985, un contrat d'une valeur de plus de 30 000$ a été confié à la compagnie Monuments Brunet de Saint-Boniface.

Le 21 août, à 19h30, le Comité Riel-Ritchot dévoilera, devant le presbytère de la paroisse de Saint-Norbert, un monument en granit de six tonnes dédié à la mémoire de Mgr Noël-Joseph Ritchot et de Louis Riel pour le rôle qu'ils ont joué dans la naissance du Manitoba. *(Voir le Calendrier provincial).*

VIE SOCIALE

Naissance

Mathieu Léo Marcel Nadeau, fils de Claude Nadeau et de Gisèle Sabourin de La Broquerie, né le 29 juillet. Les grands-parents sont Léo et Marie-Thérèse Nadeau de La Broquerie et David et Rita Sabourin de Sainte-Anne-des-Chênes.

Anniversaire

Auguste Gauthier et **Céline Pinvidic** de Saint-Agathe, 50e anniversaire de mariage le 24 août 1986.



Louis et Simone Speliers, leur 45e anniversaire de mariage, le 16 août 1986. Ils se sont mariés à Farciennes en Belgique le 16 août 1941.



Cinq générations à Saint-Boniface. (g. à. d.) Thérèse Girardin (arrière-grand-mère), Sophie Cormier (arrière-arrière-grand-mère), Gilles Girardin (grand-père), Mélanie et sa mère Marielle Wharton.

Décès

Soeur Marie-Roger, s.n.j.m. (Antoinette Marion), de Saint-Boniface, décédée le 10 août à l'âge de 102 ans.

Jeanne St-Onge, épouse d'Adolphe St-Onge, de Sainte-Agathe, décédée le 7 août à l'âge de 78 ans.

Soeur Céline-de-Jésus, s.n.j.m. (Marthe Dugal), de Saint-Boniface, décédée le 9 août à l'âge de 79 ans.

Alexandre Félix Morier, époux d'Eva Morier, du Parc Windsor, décédé le 7 août à l'âge de 78 ans.

Georges Blanchette, époux de feu Blanche Blanchette, de Winnipeg, décédé le 11 août à l'âge de 83 ans.

Delphine Lussier, épouse de feu Edmond Lussier, de Saint-Pierre-Jolys, décédée le 10 août à l'âge de 91 ans.



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes — **Canadian Radio-television and Telecommunications Commission**

AVIS

CRTC — Avis public 1986-195. **PROLONGATION DE LA DATE LIMITE POUR LA SOUMISSION D'OBSERVATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT DE SERVICES DE TÉLÉVISION FACTURÉS PAR ÉMISSION.**

Suite à son avis public CRTC 1986-110 du 13 mai 1986, le Conseil annonce qu'à la demande de parties intéressées, la date limite pour la soumission d'observations sur létablissement de services de télévision facturés par émission est reportée du 15 août 1986 au **15 septembre 1986**.

Canadä

Transport Canada — Transports Canada

Airports Authority Group — Groupe de gestion des aéroports

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur le projet ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h, le jour de la date limite indiquée. Les soumissions devront porter le titre et le numéro du projet et être envoyées au surintendant régional, Gestion du matériel, 333, rue Main, 15e étage, C.P. 8550, Winnipeg (Manitoba) R3C 0P6. On peut se procurer les documents de soumission en s'adressasnt à l'adresse ci-dessus.

PROJET: AP-2352-82-60
DOSSIER: N-4546

CONSTRUCTION D'UN GARAGE D'ENTRETIEN DE 7 BOXES ET TRAVAUX CONNEXES, À L'AÉROPORT DE BAKER LAKE, À BAKER LAKE (TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Date limite: **le 21 août 1986, à 14h, heure locale**
Dépôt: **Chèque bancaire de 25$**

Les documents de soumissions peuvent être consultés auprès des Associations de constructeurs de Winnipeg (Manitoba), d'Edmonton (Alberta) et de Yellowknife (Territoire du Nord-Ouest).

INSTRUCTIONS

Le dépôt à l'égard des plans et devis doit être sous forme de chèque bancaire payble à l'ordre du Receveur général du Canada. Ce dépôt sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission doit être présentée sur les formules fournies par le Ministère et être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents de soumission.

Pour tout renseignement d'ordre technique: composer le (204) 949-6023.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres: composer le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Nécrologies

Leonçia Allard

Paisiblement, le mardi 29 juillet 1986 au centre hospitalier Taché est décédée Leonçia Allard, âgée de 90 ans 3 mois et 3 jours, épouse de feu Jules Allard.

Outre son mari elle fut précédée par un beau-fils, Bernard Champagne; un petit-fils Wayne Foidart et deux arrière-petits-enfants. Elle laisse dans le deuil quatre fils et leurs épouse: Aimé et Adrienne, Adrien et Seraphine, Doric et Isabelle tous de Winnipeg ainsi que Martial et Michèle d'Ottawa, quatre filles: Mme Marcel Foidart (MadeLeine), Sr M. Julienne, Mme Freda Champagne et Mme Sam Duguay (Inez) toutes de Winnipeg; deux soeurs, un frère, 29 petits-enfants et 48 arrière-petits-enfants.

Le vendredi 1er août à 19h, la messe de Résurrection fut célébrée en l'église de Christ the King par l'abbé Roland Lanoie, concélébrée par les abbés Lionel Bouvier et Léonce Aubin. L'enterrement suivit au cimetière Green Acres.

Les porteurs étaient ses petits-enfants: Verna Bartlett, Mona Champagne, Lynne Duguay, Denis Foidart, Claude et Julien Allard.

Remerciements

La famille de Leonçia Allard remercie très sincèrement tous les parents et amis, qui par leurs prières, leurs offrandes de messes et leurs dons de fleurs, ont manifesté leur sympathie.

Un merci tout spécial à l'abbé Roland Lanoie et aux prêtres qui sont venus concélébrer, ainsi que l'abbé Ed Morand pour les beaux chants et musique. Merci aussi aux arrière-petits-enfants, Grant et Kyle Bartlett et David Foidart qui ont servi la messe.

Lucien Leonidas Buisson (1906-1986)

Paisiblement à l'hôpital de Portage-la-Prairie est décédée à l'âge de 79 ans Lucien Leonidas Buisson de Portage-la-Prairie au Manitoba.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Cécilia, ses deux filles: Yvette Verheagle, Cécile Lemoine (som mari David); un fils Lucien Buisson jr (son épouse Denise); six petits-enfants: Donald Lemoine (son épouse Carole), René Lemoine (son épouse Rachelle) et Marcel Lemoine, Alice Roberts (son mari Steve), Robert et Marc Buisson. Il laisse aussi dans le deuil une soeur Mme Obeline Blanchard de Brandon au Manitoba; deux frère: Arthur Buisson (son épouse Agnès) de Windsor Park et Joseph Buisson (son épouse Thérèse) de Haywood, aussi de nombreux amis et de la parenté.

Il fut précédé par une soeur Yvonne Belmore de Alida en Saskatchewan en 1985.

Les prières ont été récitées à 19h30 le jeudi 10 juillet au Salon Mortuaire Omega.

Les funérailles ont eu lieu à 11h00 le vendredi à l'église catholique de St. Johns, avec le R.P. Laurent Soeterbock officiant, assisté du Révérand George Sitter suivies de l'inhumation au cimetière Hillside de Portage-la-Prairie.

Les porteurs étaient Donald Lemoine, René Lemoine, Marcel Lemoine, Normand Buisson, Maurice Buisson et Maurice Blanchard.

Les membres de la famille désirent remercier tout le personnel de l'hôpital Général de Portage-la-Prairie (tout spécialement Theresa Lemieux) pour leurs soins dévoués et aussi tous parents et amis.

Repose en paix, cher papa.

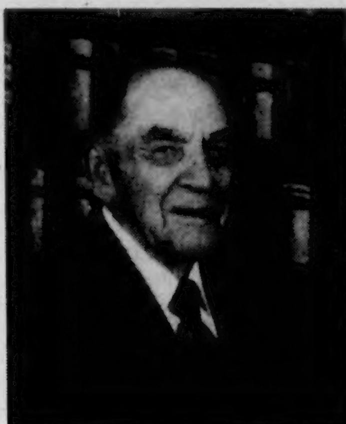
AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de EMILIA BOUCHARD, du village de St-Jean-Baptiste, au Manitoba, retraitée.

Toutes réclamations contre la succession susmentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, pièce 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba), R2H 0T4, le ou avant le 15 septembre 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 6e jour de août 1986.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.



Théophile Joyal

Le mardi 29 juillet 1986 est décédé paisiblement, à l'hôpital de Saint-Boniface, à l'âge de 95 ans, Monsieur Théophile Joyal de Sainte-Agathe au Manitoba.

M. Joyal laisse dans le deuil six fils, Gérard et son épouse Simone, Jean et son épouse Marie, Julien et son épouse Ethel, Denis et son épouse Pauline, Lionel et son épouse Laurette, Noël et son épouse Patricia; quatre filles, Hélène et son époux Yvon Arpin, Paulette et son époux Jules Lafond, Roland Joyal, s.n.j.m. Monique Marcoux, une bru Agnès Joyal; 43 petits-enfants; 40 arrière-petits-enfants; 2 arrière-arrière-petits-enfants; et plusieurs neveux et nièces.

Il fut précédé dans la mort par son épouse Marie-Rose Pelletier et deux fils, Joseph et Rosaire.

Les funérailles eurent lieu le 1er août à 19h30 en l'église de Sainte-Agathe. Un grand merci au Père Aurèle Lemoine, o.m.i. et aux concélébrants, l'abbé Pierre Gagné, l'abbé Louis Laurencelle et le Père Antonio Lacelle, o.m.i. pour une messe de la Résurrection sous le signe de la paix, de l'amour et de la sagesse; également sous le signe du beau, grâce aux talents de la chorale sous la direction de Sr Jeannine Vermette s.n.j.m. et de l'organiste Sr Agathe Dorge s.n.j.m.

Les lectrices de la Parole de Dieu et des prières universelles, Denise Joyal-Cloutier, Martine Joyal-Cellard et Guylaine Joyal-Pitura, les porteurs, Roger, Guy, Miguel, Paul, Berne Joyal et Claude Arpin, les accompagnateurs de la croix, Dany et Stéphane Joyal, les porteuses de roses, Julie Lafond et Nathalie Marcoux et un quêteur, Louis Joyal sont tous des petits-enfants de défunt: Étienne Aubry, petit-neveu était l'autre quêteur et Richard Nolette, ami-dévoué, le porte-croix.

L'inhumation se fit au cimetière de l'endroit. Les enfants de Théophile Joyal remercient sincèrement les parents et amis de Sainte-Agathe et des environs pour les nombreux témoignages de sympathie à leur égard, assistance aux funérailles, offrandes de messes et de fleurs, visites, cartes, etc.

La famille tient à remercier plus particulièrement les cousins Léon Dorge pour service à l'autel et autres, et sa femme Léa et son équipe pour les mille petits gestes si délicats, vivement reconnus et appréciés au délicieux goûter servi au retour du cimetière.

Un merci tout spécial au Docteur André Molgat, au Docteur Joseph Boucher et au personnel du Saint-Adolphe Nursing Home pour leur bon soins.

La direction des funérailles était confiée à la chapelle funéraire Green Acres.

Théophile, défricheur et agriculteur de métier, pionnier de la paroisse de Sainte-Agathe, était un grand chrétien à la foi vive, à la confiance entière en la divine Providence et à la dévotion intense à l'Eucharistie et à la Vierge Marie. Qu'il repose en paix!

Un homme qui sait être à la fois ferme et tendre, qui nous a appris la joie, l'amour et le respect des êtres et des choses, qui écoute merveilleusement bien et dont la parole est sage et de bon conseil, cet homme, c'est notre père!

Coût des nécrologies: 10$ pour 100 mots; 20$ pour 150 mots. Photo: 5$. Pour placer naissances, mariages, anniversaires et décès dans Vie sociale, appelez La Liberté au 237-4823. Un service gratuit pour les abonné(e)s.

Marie Deshayes

Paisiblement, le 1er août 1986, à sa résidence à Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba, est décédée, à l'âge de 96 ans, Madame Marie Deshayes du Foyer Notre-Dame, veuve de feu Jean Deshayes.

Née le 4 juin 1890 à Le Pertuis en Auvergne, France, Madame Deshayes arriva au Canada à l'âge de 14 ans.

Elle laisse dans le deuil sa fille Marie-Rose Le Néal et son époux Yves de Treherne au Manitoba; une bru Yvonne Deshayes de Treherne; cinq petits-enfants: Elsie Dyck, son époux Jake et leurs enfants Lynne, Reynold et Ronald Le Néal, son épouse Esther et leurs enfants Ryan, Marc et Colin de Treherne; Doreen Dion, son époux Raymond et leurs enfants Bryan, Melissa et Lianne de Saint-Claude; Laurette Lacroix, son époux Henri et leurs enfants Johanne, Serge et André de Saint-Claude, ainsi que nombreux neveux, nièces, parents et amis. Elle fut précédée par son mari Jean en 1960; deux fils: Alfred en 1937 et Jean-Marie en 1980: son frère Alfred en 1966 et sa soeur Sophie en 1968.

La dépouille mortelle a été exposée en l'église de Notre-Dame-de-Lourdes le mardi 5 août à 13h30 et la messe de la Résurrection a été célébrée à 14h, suivie de l'inhumation au cimetière de la paroisse.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Adam à Notre-Dame-de-Lourdes au Manitoba.

Jeanne St-Onge (née Ritchot)

Subitement, le jeudi 7 août 1986 à l'hôpital Général de Morris, est décédée à l'âge de 78 ans Jeanne St-Onge épouse bien-aimée d'Adolphe St-Onge de Sainte-Agathe.

Elle laisse dans le deuil six fils; Denis et son épouse Jeanne d'Ottawa, Maurice et son épouse Mary de Calgary, Alain et son épouse Yvonne de Calgary, Paul et son épouse Jeannette de Phoenix en Arizona, Lorrain de Les Eseoumins au Québec, Jean et son épouse Julie de Sainte-Agathe; trois filles: Thérèse Hébert et son époux Roger de Winnipeg, Monique Gauthier et son époux Roland de La Broquerie, Jocelyne McIver et son époux Ken de Calgary, vingt et un petits-enfants et un arrière-petitenfant, cinq frères et quatre soeurs.

Jeanne était précédée par une fille Diane.

Le service a été célébré à 19h30, le mardi 12 août à l'église de Sainte-Agathe et l'inhumation a suivi dans le cimetière de Sainte-Agathe. Le corps a été exposé de 19h00 à 19h30.

Un don à la Fondation du Manitoba des Maladies du Coeur, 301-352 rue Donald sera apprécié.

Un merci spécial au Dr Fraser et au personnel de l'hôpital Général de Morris pour les soins donnés à mon épouse et notre mère.

La Salon Mortuaire Desjardins était chargé des arrangements.

Gustave Touzin

Le 22 juillet 1986, au Health Science Center est décédé à l'âge de 71 ans, Gustave Touzin de St-Jean-Baptiste.

Il laisse dans le deuil son épouse Berthe, deux fils: Denis, Raymond et son épouse Blanche de St-Jean-Baptiste; trois filles: Yvette, Mme René Fillion de Kenora en Ontario , Dianne, Mme Michel Papillon de Blainville au Québec et Gisèle de Vancouver ainsi que dix petits-enfants.

Lui survivent un frère Gérard et deux soeurs: Martine Touzin et Lucia Baril de St-Jean-Baptiste.

Il fut précédé par ses parents, deux frères, deux soeurs, une fille naissante, Lorraine.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de la paroisse le 25 juillet à 15h00 avec l'abbé Gérard M. Lévesque officiant, accompagné de l'abbé Pierre Gagné, curé de St-Norbert et l'abbé Ubald Lafond, curé d'Ile-des-Chênes.

La famille Touzin désire remercier cordialement l'abbé Lévesque, l'abbé Gagné, l'abbé Lafond et tout ceux et celles qui ont participé à la célébration des funérailles de Gustave. Merci aussi pour les offrandes de messe, fleurs et visites.

«Tout confiant tu nous as dit 'Adieu'. Je te reverai pour la grande fête de l'éternité.»

APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle



LES PETITES ANNONCES

FACILE ET EFFICACE!

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi par écrit et être payée d'avance aux tarifs suivants:

moins de 20 mots (5$ ou 7,50$ pour deux semaines); 21 à 28 mots (6$ ou 9$); 29 à 35 mots (7$ ou 10,50$); 35 à 42 mots au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines).

À LOUER: Suite meublée à l'exception de la chambre à coucher. Libre le 1er septembre pour étudiant ou un travailleur tranquillé du dimanche soir au vendredi. Référence. Composez le 233-2312 ou 233-5765.
243-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
88-

Aspirateurs Filter Queen presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
188

SPÉCIAUX D'ÉTÉ, chalet et salle de jeux. Tapis «gazon» à partir de 2,98$ et tapis à endos caoutchouté à partir de 4,98$/v2, nylon sur jute à partir de 8,98$/v2, des centaines de bouts de rouleaux. Économisez 60%. Peinture et teinture. En semaine jusqu'à 20h, le samedi jusqu'à 17h, 50 rue Archibald, au sud de Nairn. A & R Carpet Barn. Composez le 233-3061.
227-

Aspirateurs Electrolux presque neufs. Garantie 5 ans. 150$. Composez le 237-0204.
187

À VENDRE: Piano d'appartement 1 800$. Très joli meuble ancien en acajou. Composez le 253-9355 après 18h.
259-

À VENDRE: Maison de 2 chambres à coucher, grand salon et cuisine, maison toute rénové, près de l'hôpital Saint-Boniface. Composez le 257-1892.
260-

À LOUER: Maison de 2 chambres à coucher sur la rue Langevin. Disponibilité immédiate. Composez le 256-3327 ou le 237-4798.
271-

LOT À VENDRE: réfrigérateur (3 portes), four à encaster neuf autonettoyant, plaque de comptoir, machine à laver, télévision 26" 1 an. Prix global 2 250$. Prix de vente au magasin 3 500$ plus taxe. Composez le 775-4079.
257-

À VENDRE: Maison genre «split level» à Sainte-Anne, vente privée, 1384 pieds carrés, près de tous les services. 55 900$. Composez le 422-8846.
261-

MAIGRISSEZ MAINTENANT, produit naturel avec herbages, pour contrôler votre poids. Effectif et garantie. Appelez Claude Allard (204) 582-7640.
263-

À LOUER: À Saint-Boniface, maison de 2 ou 3 chambres à coucher, libre le 1er août. Appelez au 256-3073 ou 233-2844 après 18h.
265-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher en haut d'un duplex sur la rue Kitson. Entrée privée, libre le 1er septembre, 400$ par mois. Tél.: 233-1069.
266-

RECHERCHE: Étudiant(e) francophone non-fumeur pour demeurer avec famille anglophone et aider les enfants à améliorer leur français, logé et nourrit. Pour de plus amples renseignements, composez le 237-1062.
267-

RESTAURANT français, style cafétéria, service, recherche employé(e) ayant 1 an d'expérience minimum. Composez le 944-8441 entre 2h et 17h.
268-

RECHERCHE étudiante ou dame pour partager appartement de deux chambres à coucher au Chateau Guay, 231, rue Goulet à Saint-Boniface. 250$ par mois avec stationnement sous-terrain 280$. Composez le 237-5326.
269-

À VENDRE: Machine à écrire électronique. Canon AP 300 — 600$. Disponible après le 2 septembre 1986. Pour plus d'information composez le 233-4915.
270-

J'OFFRE mes sevices pour garder chez moi le jour un enfant de 2 ans et plus. Contactez Christine au 233-9704 entre 8h et 16h.
262-

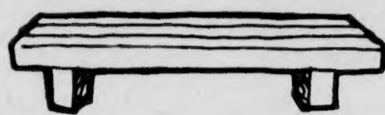
MIEL NATUREL à vendre à 1,00$ la livre, contenant inclus. Prix réduit pour gros achats. Composez le 475-5469.
219-

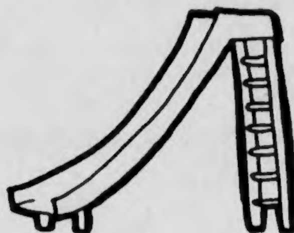
POUR LES TOUT PETITS!



Le parc

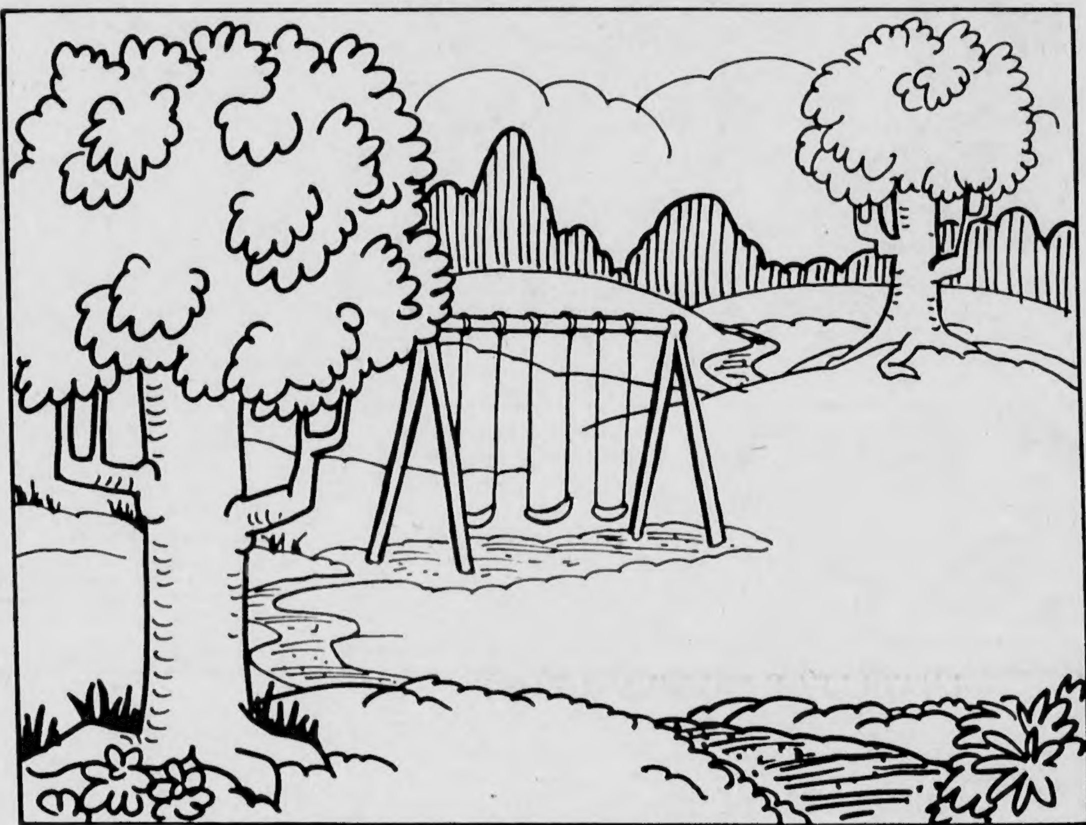
Parmi ces choses,
quelles sont celles qui appartiennent dans le parc?
Découpe-les et colle-les dans le dessin du parc et colorie à ton goût.











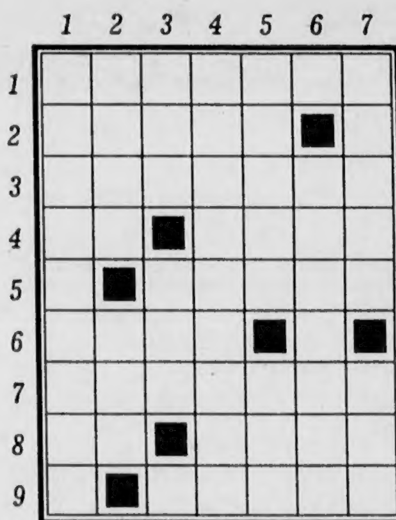
MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Instruments de musique. - **2** Passion. - **3** Envies de vomir. - **4** Queue de paon. Ils raniment. - **5** Dessein. - **6** Anneau métallique. - **7** Phénomènes d'optique. - **8** Fleuve de France. Administre. - **9** Malheureusement.

Verticalement

1 Sites. - **2** Dignitaire musulman. Contesta. - **3** Petite monnaie. Lombric. - **4** Pas-d'âne. - **5** Lisières. Temps froid. - **6** Eduquera. - **7** Passe au crible. Les siens.



Solution:

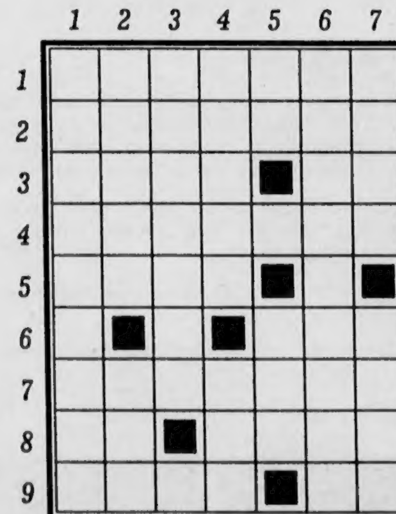
PISTONS
AMOUR•A
NAUSEES
ON•SELS
R•VISEE
ANEL•V•
MIRAGES
AA•GERE
S•HELAS

Horizontalement

1 Importune. - **2** Décliner. - **3** Enlever. Laize. - **4** Imaginaires. - **5** Berceau des Sagiens. - **6** Habitant. - **7** Réservé. - **8** En les. Volcan de Sicile. - **9** Maigres. Non divulgué.

Verticalement

1 Expéditions en Terre sainte. - **2** Grand arbre. Baie japonaise. - **3** Aiguës. - **4** Têtes de sangliers. Démonstratif. - **5** Coutumes. Habileté. - **6** Tant. - **7** De nombreuses années. Instrument de serrage.



Solution:

CHAHUTE
RECUSER
OTER•LE
IRREELS
SEES•E•
A•E•AME
DISCRET
ES•ETNA
SECS•TU

Protéger les arbres contre leurs proprios

Ça prend toute sorte de monde pour faire un monde. Prenons le cas de la troisième voisine d'un copain qui habite la rue Notre-Dame comme exemple. Vous voyez, elle n'aime pas râteler les feuilles.

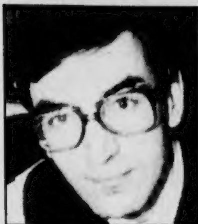
À un point tel que, la semaine dernière, elle a fait abattre un gros érable qui poussait dans sa cour devant sa maison. Un arbre qui était encore en bonne santé, soit dit en passant.

Évidemment, c'est son droit. Bien que la ville de Winnipeg vous dicte la hauteur maximale de votre clôture, ou la distance séparent votre maison du lot de votre voisin, les arbres sont laissés à la merci du proprio.

Pourtant la ville reconnaît l'importance des arbres pour la qualité de la vie dans un milieu urbain. Les 47 employés à plein temps du département de foresterie disposent de quelque 1,3 million de dollars chaque année pour l'entretien des arbres. Plus 1,4 million de dollars sur les quatre prochaines années pour la lutte cntre la maladie de l'orme.

Le département de foresterie de Winnipeg a essentiellement deux fonctions, explique son directeur par interim, John Jansen: entretenir les arbres sur les boulevards de la ville et remplacer les arbres qui sont enlevés à cause de maladie.

Durant une année normale, la ville plante environ 2 500 arbres dans les quartiers établis. Dans les nouveaux quartiers, c'est le développeur qui est responsable de boiser le boulevard. La ville ne devient responsable de ces nouveaux arbres que deux ans après qu'ils sont établis.





Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

Deux à trois

Un propriétaire dans un ancien quartier qui voudrait un arbre sur le boulevard devant sa maison n'a qu'à donner un coup de fil à la ville. On ajoute son nom à la liste. Il n'y a aucune garantie que l'arbre sera planté l'année même. Parfois, ça prend quelques années avant que la ville puisse le faire. Car le département reçoit de deux à trois mille requêtes de ce genre à chaque année.

Malheureusement, la ville n'intervient pas sur la propriété privée, à moins que l'arbre soit atteint de la maladie de l'orme. Pas question donc d'empêcher la voisine *(ou le voisin)* d'abattre ses arbres!

Par contre, la ville intervient lorsqu'il s'agit des arbres du boulevard, explique l'employé de la ville depuis 1961. Parfois, un propriétaire demande à la ville d'enlever un arbre situé sur le boulevard devant sa maison. Le département soumet, par écrit, un rapport au conseiller du quartier. Sauf si l'arbre est malade, ou s'il pose une menace à la sécurité, la ville ne l'enlèvera pas. N'en déplaise au propriétaire!

Râteleur

À comparer aux autres villes de l'Ouest, Winnipeg a une richesse d'arbres, soutient John Jansen. Les premiers résidants de la ville ont été très prévoyants dans ce domaine. Ajoutons que le conseil de ville continue de faire sa part.

Serait-ce trop demander que d'exiger qu'une personne venant s'établir dans un ancien quartier assume la responsabilité d'entretenir ses arbres? Car tout comme un édifice historique, les arbres, en plus d'améliorer notre environnement, peuvent en dire long sur l'histoire d'un quartier.

Et si on n'aime pas râteler les feuilles, bien ma fois, on peut toujours s'installer en banlieue!

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat — notaire

674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W2
Tél.: (204) 237-3155



Hogue Kushnier et Sharp

Avocats et notaires

Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B (Hons.)
Hadley J. Eyrikson, B.A., LL.B
Susan D. Baragar, B.A., LL.B

Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3

Tél.: (204) 237-1231

MARCOUX, BÉTOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL

Succursales à votre Caisse populaire:
St-Claude (jeudi)
St-Jean-Baptiste (mercredi)
St-Malo (mardi)
St-Pierre (vendredi)
St-Adolphe (mercredi)
Manitou (mardi)
Ste-Anne-des-Chênes (jeudi)

200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT

Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface

Téléphone: 233-4359

Austin M. Algée
Avocat-notaire
Wilder, Wilder & Langtry
1500, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X3
Tél.: (204)947-1456
"Fier d'offrir les services dans votre langue".

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

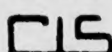
Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

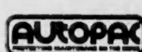
ASSUREURS

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4

Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





MÉTIERS

VOYAGEUR AUTO LEASING & RENTAL
Location de voitures
... à la journée, à la semaine, au mois, à l'année...
366, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-7018
Division de DeGagné Motors (1967) Ltée

COMPTABLES AGRÉÉS

H.A.MAGNE
Comptable agréé

Henri Magne, B. Comm. C.A.
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés

Raymond A. Cadieux, c.a.
André G. Couture, c.a
Robert A. Lafrenière, c.a.
Donald H. Smith, c.a.

2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada,
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co.

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne

Optométriste

212, avenue Regent ouest

Sur rendez-vous seulement

Téléphone: 224-2254

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

TRADUCTEURS AGRÉÉS

Serge Turmel
membre de l'ATIM
anglais-français
Tél.: 475-5695 (après 16h30)
505, rue Hay
Winnipeg (Manitoba)
R3L 2L5



Traduction - adaptation - rédaction
francisation - conseil
153, avenue Lombard
bureau 214A
Winnipeg (Manitoba) R3B 0T4
Téléphone: (204) 947-1593

La Liberté à votre service



La Liberté, c'est la façon efficace de rejoindre et d'élargir votre clientèle francophone!
*Pour des recommandations précises, appelez-moi au **237-4823**.*
Andrée Gilbert



Pour tous vos besoins...
- annonces
- dépliants
- rapports
- logo
- affiches

*à votre service au **237-4823***
David McNair

Comptables en management accredités

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

LES CLÉS BLEUES
«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau)
ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

LSM
LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT

Rolly's Transfer CO. LTD.
256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149	**Tél.:**
Chemin du Périmètre	**255-0260**
C.P. 58	**Michael**
Saint-Vital (MB)	**Guertin**

C.F. Freynet Distributeurs
Ste Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'erable
"maple spread" & caramel
produits du Québec **422-8241**

PONTIAC-BUICK-GMC
Birchwood MOTORS



DENIS VERRIER
Gérant des ventes
2554, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)
R3J 0N8 (204) 837-5811